

- ☒ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
- ☐ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Recommandation STM-6593-05-19-145

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de services professionnels en ingénierie et gestion de la construction pour la Direction principale Grand programmes de maintien des actifs métro - Bloc B, adjugé à l'entreprise « Consortium SNC-Lavalin - Stantec », pour la deuxième étape.

Le tout, au montant de 67 885 307,12 \$ plus les taxes de 10 165 824,74 \$ pour un montant maximum de 78 051 131,86 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-6593-05-19-145 et à la soumission produite par l'adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

☐ Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 78.051.131,86 \$ Toutes taxes incluses ☐

DE-Gestion et modernisation des actifs ☐

Patrick Sergerie

Signé avec ConsignO Cloud (10/03/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Nom : Patrick Sergerie

Nom :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2030 (PSO-2030)

- ☒ Rehausser l'expérience employé dans une STM qui favorise l'engagement ☐ Améliorer l'expérience de la clientèle et son attachement envers la STM ☐ Accroître la performance et l'agilité de nos activités

L'atteinte de quel(s) objectifs(s) du Plan stratégique organisationnel 2030 cette recommandation vise-t-elle:

Accroître la performance et l'agilité de nos activités - Améliorer la livraison du service ☐

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2030

Cette demande d'autorisation de l'octroi de l'étape 2 du renouvellement du contrat Bloc B vise la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des projets prévus aux programmes Réno-Systèmes, Accessibilité, Réno-Infrastructures, ainsi que des projets connexes.

L'étape 1 du renouvellement du contrat a été octroyée en septembre 2023 (DG-23-201). La présente demande au DG vise l'octroi de l'étape 2 du renouvellement du contrat - Bloc B.

☐ Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2030 (PSO-2030)*

Autorisation et octroi de contrat

Présidence (cochez si requis) ☐

Vice-présidence (cochez si requis) ☐

Direction *Marie-Claude Léonard*

générale : Signé avec ConsignO Cloud (11/03/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

☒ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

☐ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-6593-05-19-145 (Option de renouvellement- étape 2)
Services professionnels-Direction principale grands programmes de maintien des actifs métro (Bloc B)

Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions ☐ S/O

☐ Nouveau contrat ☐ Prolongation ☐ Sur invitation ☐ Levée d'options
☒ Renouvellement ☐ De gré à gré ☐ Public ☐ Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: Nombre de soumissions déposées :

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : s/o Date: (jj/mm/an)

Comité : s/o Date: (jj/mm/an)

Est-ce qu'il y a eu une déclaration d'intérêt pour ce dossier nécessitant l'application de la DS-APP-008 : Oui ☐ Non ☒

Démarche, solution proposée et conclusion Négociations effectuées à l'égard du prix (si applicable) Oui ☐ Non ☒

Historique d'adjudication

Contrat : STM-6593-05-19-145

Résolution : DG-19-204

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 6 960 665,83 \$ (Bloc B)

Période couverte par l'autorisation : 15 août 2019 au 14 février 2020

Nature de l'autorisation : Contrat de base - première étape

Contrat : STM-6593-05-19-145

Résolution : DG-19-307

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 62 645 992,49 \$ (Bloc B)

Période couverte par l'autorisation : 20 décembre 2019 au 31 décembre 2026

Nature de l'autorisation : Contrat de base - deuxième étape

☒ Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Accessibilité universelle (Sélectionnez le(s) chantier(s) an de développement d'AU 2030 correspondant) ☐ Voir suite de la rubrique Accessibilité ☐ S/O

Chantier 1-Accroître l'accessibilité universelle des véhicules et des infrastructures

Ce renouvellement de contrat de l'étape 1 va permettre à la STM de poursuivre ses efforts en matière de mise en accessibilité du métro et constitue un pas de plus vers l'atteinte des cibles du PSO 2030 du nombre de stations dotées d'ascenseurs.

Développement durable ☐ Voir suite de la rubrique Développement durable ☐ S/O

Sélectionnez ci-dessous le(s) chantier(s) du PDD 2030 applicable(s) à cette recommandation. Veuillez spécifier.

Des mesures de développement durable ont-elles été intégrées à (ou ont-elles influencé) cette acquisition ? Décrivez ces mesures.

DD-2-Concevoir des infrastructures durables et s'adapter aux changements Oui, exigences DD dans l'AO / projet

Dans le cadre de cet Appel d'Offres en services professionnels, des clauses sont intégrées pour réaffirmer les objectifs de la STM en matière de développement durable et afin que le fournisseur intègre ces dimensions dans ses interventions.

Préparé par : Projets et construction

Nom : Patricia Teullet

Service : Approvisionnement stratégique

Nom : Josee Gauvin

Josée Gauvin

Signé avec ConsignO Cloud (10/03/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la Société

Marie-Eve Sweeney

Marie-Eve Sweeney

Signé avec ConsignO Cloud (10/03/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Objet :

Appel d'offres STM-6593-05-19-145 (Option de renouvellement- étape 2)
Services professionnels-Direction principale grands programmes de maintien des actifs métro (Bloc B)

Informations financières¹

☐ S/O

SEULEMENT pour les projets associés au PI

N° de demande d'achat : 120874

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ²
Centre			
Compte	551590		
Ordre interne / OTP	Multiples		
Réseau activité			
Règlement d'emprunt	Voir annexe		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	78051132	0	0

1. Les montants sont arrondis au dollar près.

2.S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Montant total

78051132 \$

Ventilation des coûts³

☐ S/O

Période estimée du contrat : de

01

02

2025

à

31

01

2031

JJ

MM

AAAA

JJ

MM

AAAA

-	2025	2026	2027 et suivantes ⁵	Total
(A) Base ⁴	10371366 \$	11314218 \$	46199723 \$	67885307 \$
(B) TPS	518568 \$	565711 \$	2309986 \$	3394265 \$
(C) TVQ	1034544 \$	1128593 \$	4608422 \$	6771559 \$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	11924478 \$	13008522 \$	53118132 \$	78051132 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	1035840 \$	1130008 \$	4614197 \$	6780045 \$
(F) Montant net (D – E)	10888638 \$	11878515 \$	48503934 \$	71271087 \$

3. Les montants sont arrondis au dollar près.

4. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

5. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification

☐ S/O

Dans les règlements d'emprunts R-122 (Réno-Systèmes - Phase 3), R-149 (Réno-Systèmes - Phase 4), R-178 (Réno-Systèmes - Phase 5), R-216 (Réno-Systèmes - Phase 6), R-194 (Réno-Infrastructures - Phase 3), R-215 (Réno-Infrastructures - Phase 4), R-168 (Programme accessibilité - Phase 1), R-195 (Programme accessibilité - Phase 2), R-189 (Postes abaisseurs - 25kV/12kV), R-177-4 (PLB), R-217 (CBTC), R-854 (SRB Pie-IX), R-156-2 (Garage Cote Vertu), R-214 (CANO), R-162 (Agrandissement CA Viau), Rampe ARTM-EDM, il y a suffisamment de fonds disponibles pour assumer la totalité des dépenses de cette recommandation, mais à ce stade-ci, il est difficile d'identifier la portion exacte pour chacun. Aucune imputation comptable n'apparaît dans la section Informations financières, car le financement proviendra de sources d'imputation diverses pendant la durée du contrat. La ventilation des coûts représente des montants approximatifs qui pourraient varier d'un projet à l'autre, mais toujours en respectant l'enveloppe budgétaire totale prévue pour cette entente-cadre.

☐ Voir suite de la rubrique Subvention, financement et certification

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorerie :

Julie Deschênes
Signé avec ConsignO Cloud (10/03/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Objet : Appel d'offres STM-6593-05-19-145 (Option de renouvellement- étape 2)
Services professionnels-Direction principale grands programmes de maintien des actifs métro (Bloc B)

Suite de la rubrique☐ Recommandation☐ Exposé du besoin / PSO-2030☐ Subvention☒ Démarche et conclusion☐ Développement durable / Accessibilité universelle

Historique d'adjudication - suite

Étape 1 renouvellement:

Contrat : STM-6593-05-19-145

Résolution : DG-23-201

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 7 707 539,46 \$ (Bloc B)

Début de la période couverte par l'autorisation : 5 septembre 2023

Nature de l'autorisation : Contrat de renouvellement - première étape

Le contrat est divisé en 2 étapes. L'étape 1, consistait au démarrage des travaux de rédaction des plans et devis et l'étape 2, qui fait l'objet de la présente demande, vise à procéder à poursuivre la rédaction des plans et devis (programmes/phases/projets connexes) précisés dans la section subvention, financement et certification.

La Direction principale, souhaite octroyer l'étape 2 dès maintenant pour, entre autre, poursuivre la rédaction des plans et devis en cours et le démarrage de nouveaux projets via le contrat de renouvellement.

Suite de la rubrique☐ Recommandation☐ Exposé du besoin / PSO-2030☐ Subvention☒ Démarche et conclusion☐ Développement durable / Accessibilité universelle

La présente recommandation vise à autoriser l'octroi de l'étape 2 du renouvellement du contrat Bloc B, d'une durée approximative de six (6) ans.